

# La crise...pour qui ?

C'est dans un contexte particulier, avec cette période de jours de chômage, que jeudi 22 janvier 2009, vous éliez vos délégués pour une durée de 2 ans.

La Direction affirmait, récemment, que « nous » n'étions pas en crise. On ose penser qu'elle parlait uniquement des dirigeants et de leurs actionnaires car NOUS salariés sommes fortement pénalisés ! On est en droit de s'interroger sur cette situation car au bout du compte, c'est la vie des salariés qui se dégrade !

Comment se fait-il que la Direction n'a pas anticipé cette situation puisqu'elle a annoncé lors du Comité d'Etablissement de septembre qu'elle disposait d'une réserve de moteurs stockés dans différents établissements depuis le mois d'avril ?

Comment se fait-il que la Direction n'a pas corrigé la production journalière à compter du mois de juillet puisqu'elle annonçait un ralentissement des volumes à la fin juin ?

Comment se fait-il que les fortes cadences ont été maintenues jusqu'à la fin de la 3<sup>ème</sup> semaine de septembre pour nous annoncer ensuite du chômage ?

Ce sont donc bien nos dirigeants qui sont responsables de cette situation. Et qui va payer la note ? Les salariés. Ceux récemment embauchés ont subi sur 2008, 17 à 20 jours de chômage maximum (5<sup>ème</sup> semaine comprise). Quant aux autres, ils navigueront entre congés forcés et chômage. Il ne faut pas oublier que la Direction a imposé un certain nombre de jours de travail obligatoire au cours de la 5<sup>ème</sup> semaine en 2007.

Et aujourd'hui, ces fameux jours « récupérés » ont basculé, pour certains salariés, dans le solde des reliquats. C'est de l'escroquerie pure et simple.

La Cgt a fait diverses propositions afin de résorber une partie de ces jours de chômage : Maintenir le travail à 100% sur octobre, réguler la production, renforcer le service maintenance, établir des formations utiles et nécessaires, programmer de la TPM

(Nettoyage, mise en sécurité, etc...) par exemple.

Quant au montant de l'allocation spécifique de chômage partiel, il faut savoir que l'état en verse une partie. Tout le monde paie des impôts directs ou indirects, par conséquent les salariés auto financent en partie leur chômage. La Cgt a revendiqué que l'argent public soit reversé aux salariés (2,13€/h) puisque la Direction n'a pas daigné revaloriser le pourcentage de l'indemnité chômage. Notre Direction est flexible quand ça l'arrange mais reste rigide et inhumaine en refusant de mettre la main à la poche. Pourtant, elle se dit « *en difficulté lorsque les salariés le sont, et que nous sommes tous sur le même bateau* ».

Sur le même bateau mais certainement pas dans la même galère !!!

Avec ce chômage et l'escroquerie sur nos congés, la Direction module, à sa façon, le temps de travail, c'est ce qu'on appelle l'annualisation, avec la flexibilité qu'elle confectionne à outrance. Pas d'anticipation du marché, pas de régulation de la production, une indemnisation mini et, au final ce sont les salariés qui sont sur la paille. Si nous ne sommes pas égaux devant les évolutions de carrière, de salaire, de formation ; nous ne le sommes pas non plus devant le chômage. Tandis que nous avons une perte financière considérable due à la mauvaise gestion de notre Entreprise, certains salariés sont venus afin de réorganiser le montage ! C'est le fameux projet « Porsche » qui consiste à restructurer l'environnement de travail pour améliorer l'ergonomie au poste. Pure théorie ! En pratique, chaque salarié produira davantage afin de créer plus de valeur ajoutée donc apporter plus de dividendes aux actionnaires.... Finalement, en cas de chômage, l'entreprise perçoit des aides de l'Etat et une exonération des allocations de cotisations sociales patronales à laquelle se greffe la loi Fillon sur les bas salaires. Moralité : le Chômage partiel, du pain béni pour l'Entreprise.

## Représentativité syndicale

Désormais, la représentativité d'un syndicat s'apprécie en fonction des résultats obtenus aux élections professionnelles. Un accord collectif signé par une seule organisation syndicale, même minoritaire (moins de 30 % des voix), ne peut être applicable à l'ensemble des salariés. Auparavant, tout était permis ! Certaines conséquences d'aujourd'hui ne sont pas le fruit du hasard, elle repose, dans bien des cas, à la validation d'accords non majoritaire.

C'est donc l'occasion pour tous les salariés de se mobiliser afin de donner plus de poids à la Cgt pour peser davantage dans l'évolution du rapport de force qui déterminera votre avenir.

## Quelques unes de nos interventions entre 2006 et 2008

### Epargne salariale

La Cgt a fait évoluer le contenu de nombreux accords sans pour autant tous les signer. Seuls ceux qui apportent un « plus » aux salariés nous intéressent. On n'a pas le stylo qui nous démange dès que la Direction veut imposer un de ces projets comme par exemple l'intéressement. Ces deux dernières années, la Direction a proposé, sur ce sujet, des accords bidons dont elle a fixé unilatéralement ses propres objectifs sans permettre aux salariés de les atteindre. Pas un centime n'a été redistribué

en 2007, pour l'année 2008 la même logique sera appliquée. Nous ne sommes pas contre cette épargne salariale dès l'instant qu'elle ne met pas en concurrence les salariés entre eux et qu'elle garantie une somme minimum et acceptable.

Dans ce même domaine, la crise financière orchestrée par les spéculateurs du capitalisme a donné raison à la CGT puisque nous avons permis aux salariés de sécuriser leur participation aux bénéfices.

### Cycle de travail en 2007

Ce n'est pas la première fois qu'on entend ce genre de propos : « *Les syndicats, ce sont tous les mêmes...* ». La Direction et ses services parallèles suggéraient, voir recommandaient, de supprimer le cycle actuel Soir/Matin/Nuit par Matin/Soir/Nuit qui correspondait mieux aux rythmes physiologiques et qui était moins nocif pour la santé des salariés, selon des experts... nous avait t-on dit.

**Tollé de la Cgt, seul notre syndicat s'est insurgé sur ce nouveau concept.** La finalité de cette « histoire » résidait dans le fait que ce nouveau cycle était compatible avec la mise en place d'un nouveau mode d'organisation, si

cher à certains, et qui ne tenait pas compte de l'avis des salariés et de leur santé. A défaut d'user les solutions, certains préféraient user les salariés. Devant nos arguments, la direction a finalement rangé dans ses placards sa proposition. Vos conditions de travail et votre santé, la Cgt s'en occupe et s'en préoccupe.

La pénibilité au travail c'est une question qui est toujours à l'ordre du jour pour notre syndicat. Celle-ci doit prendre en compte au moins 2 paramètres, le poste et l'horaire de travail. Ces éléments restent importants lorsque l'on sait que l'espérance de vie est amputée de 7 années pour un ouvrier.

### Rachat des trimestres

Le remboursement par la direction des trimestres de cotisations retraite rachetés par les salariés est dû à l'action menée par la CGT dès 2005. C'est pourquoi nous avons renouvelé notre demande pour que les salariés qui partiront après le 30/11/08

puissent en bénéficier dans les mêmes conditions sans discrimination et sans apporter atteinte aux indemnités de départ en retraite. La Direction évaluera positivement notre requête.

**Les délégués CGT sont à votre écoute et se battent pour obtenir vos revendications.  
Voici un aperçu de quelques uns de vos acquis :**

- ✓ Les nombreuses embauches,
- ✓ Les investissements,
- ✓ 3 jours de RTT pour les salariés embauchés en 2008,
- ✓ Vérifications des congés sur le bulletin de paie,
- ✓ Prime forfaitaire de 60 €semaine en compensation des nuits non travaillées au cours du mois d'août 2007,
- ✓ Ostéopathie : 50% de la somme payée sera remboursée dans la limite de 2 fois par an,
- ✓ Substituts du tabac : Les frais de traitement seront pris en charge par la GMC pour l'année 2008,
- ✓ Maintien du salaire suite aux intempéries en janvier 2007,
- ✓ Equipement de GPS sur les véhicules de services,
- ✓ Maintien ou paiement des RTT fixes au mois d'août,
- ✓ Prime de 120 €uros aux intérimaires lors des négociations salariales de 2008,
- ✓ Maintien de la prime d'équipe lors de l'inventaire,
- ✓ Paiement d'une heure anticipée pour les congés payés à l'ensemble des salariés
- ✓ Restitution de la clé à boisson sans facturation si celle-ci avait été ramenée au service du personnel

D'autres sujets, abordés par la Cgt seront traités ultérieurement comme le droit d'expression, le congé de représentation en faveur des associations, la grille des salaires, l'égalité Hommes/Femmes...

La Cgt qui est à l'initiative des jours pour enfants malades est parvenue à une révision de cet accord afin de l'améliorer et permet à chaque salarié(é) de disposer de 2 jours par an et par enfant (ces jours pourront être scindés en ½ journée). La notion d'hospitalisation s'étend désormais aux visites chez un spécialiste comme nous le souhaitions. Cette avancée sociale concerne l'ensemble des salariés sans distinction de catégories sociales. Ne croyez pas que cette conquête est tombée du ciel, ce fut une bataille syndicale de longue haleine de la part de la Cgt pour en arriver à ce résultat.

Le nombre d'élu Cgt au CHSCT dépendra du nombre de voix que nous recueillerons lors de ces élections et donc de sa composition finale. La Cgt est intervenu dans différents domaines :

La conformité des machines,  
La réduction du bruit,  
L'évacuation des fumées,  
La réduction des charges pour les handicapés,  
Vérification de la conformité des vestiaires féminins  
La formation des intérimaires,  
Le désamiantage des toitures du B1,

Les énergies renouvelables,  
L'utilisation de produits biodégradables,  
L'aménagement de l'aire de repos du montage,  
Les risques psychosociaux (Harcèlement, stress...)  
Arrêt des pressions par appels téléphoniques au domicile lors d'un accident de travail.

**Rappel...de salaire**

Fin 2007, une régularisation des cotisations indûment prélevées aux salariés a été réalisée. En général, le montant s'élevait aux alentours de 350 €uros, correspondant à un rappel sur 3 ans. Souvenez-vous, en 2005, le montant erroné du prix du point (négocié en convention collective) a permis aux salariés un rappel de la prime d'ancienneté sur 3 ans (220 €environ).

C'est en moyenne 570 €uros qui sont retournés dans votre poche.

**Ces remboursements** sont le résultat de la seule capacité des délégués CGT. Il ne suffit pas d'être visible ou d'être vu pour faire du syndicalisme mais d'être compétent.

**Le vote Cgt sera un message clair adressé à la Direction pour appuyer vos revendications**

## **Les candidats CGT au Comité d'Etablissement**

### **1<sup>er</sup> collègue**

#### *Titulaires*

#### *Suppléants*

COURBE Ludovic  
POIRIER Stéphane  
GOLLIER Joël  
GUINARD Dominique  
GRIVOT Emmanuel  
ROMEO Bernard

Staff A1  
Cariste A1  
Métrologie  
MSR20  
Culasses  
Tool-room

MAUPAS Olivier  
GRENIER Joël  
BREMENT Natacha  
PINTO Emmanuel  
DUARTE Manuel  
SUIVENG Frédéric

Tool-room  
Cariste Montage  
Arbres à cames  
Vilebrequins  
Culasses  
Blocs

### **2<sup>ème</sup> collègue**

#### *Titulaire*

#### *Suppléant*

PERNETTE François Xavier      Launch Management

PERNETTE François Xavier      Launch Management

## **Les candidats CGT aux Délégués du Personnel**

### **1<sup>er</sup> collègue**

#### *Titulaires*

#### *Suppléants*

THIBAUT Christian  
BUXERON Fabrice  
LACROIX Bernard  
GONCALVES Euzebio  
VINCENT Romain  
PERREAU Bernard  
TAULIAUT Perpetue  
PELLE Franck  
CARTON Dominique  
VAUGON Pierrick  
GABERT Régis

Blocs  
Culasses  
Contrôle qualité A1  
Bielles  
Vilebrequins  
Montage  
Cariste A1  
Vilebrequins  
Expédition  
Blocs  
Retouche

SOISSON Jean-Marc  
THEVENET Jean-Philippe  
FOLLET Patrick  
DEBORD Mickael  
LANTIER Christophe  
BOUCHE Patrice  
GIRARD Jean-Pierre  
BONIN Cédric  
KAYA Zekai  
MAUPAS Ludovic  
PERRAUDIN Thierry

Tool-room  
Tool-room  
Réception  
Vilebrequins  
Graissage  
Blocs  
Graissage  
Vilebrequins  
Culasses  
Réception  
Bielles

### **2<sup>ème</sup> collègue**

#### *Titulaire*

#### *Suppléant*

PERNETTE François Xavier      Launch Management

PERNETTE François Xavier      Launch Management

Grâce à toi, la CGT progresse à chaque élection,  
pour poursuivre cette dynamique,  
TON vote est indispensable.

# **VOTE CGT**